

Fiche métiers

Accueil - hébergement

L'équipe d'hébergement est en charge de rendre le séjour des vacanciers le plus agréable en assurant son installation et son confort.

Voici les postes liés à l'hébergement

Les intitulés de poste ainsi que les prérogatives peuvent varier selon les structures, la taille des établissements

■ Responsable d'hébergement

- Doit garantir le bon fonctionnement et la qualité des prestations d'accueil et d'hébergement
- Responsable de la bonne tenue de l'accueil
- Organise et coordonne le travail des équipes accueil et ménage
- Etablit les prévisions d'activité et les transmet aux services concernés (cuisine, salle, animation)
- Assure l'optimisation du taux d'occupation en lien avec les services du siège (quand centralisation ou fédération)

■ Réceptionniste / agent d'accueil

- Assure l'accueil et le départ des vacanciers
- Informe les vacanciers des prestations et événements internes et externes
- Gère le standard téléphonique
- Assure les encaissements

■ Personnel de ménage / employé de collectivité

- Assure la propreté et le rangement des logements et des espaces communs
- Identifie et prévient les éventuels dysfonctionnements
- L'employé de collectivité peut aussi être amené à faire du service en salle